



Mutuelle Petite Enfance Du Canton de St Laurent de Chamousset

Mutuelle n°387820277 - Régie par le code de la Mutualité
Relais Assistants Maternels Parents Enfants



Mme, Mr

- Assistant Maternel
- Parents

LOCATION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE

Condition pour l'accès à ce service :

Tout emprunteur doit être adhérent à la Mutuelle Petite Enfance du Canton de St Laurent de Chamousset.

Le tarif de location dépendra du jeu emprunté et de la durée de l'emprunt.

Un chèque de caution de 200 euros sera demandé au moment de l'emprunt et pourra rester valide 6 mois pour d'autres prêts.

REGLEMENT :

- Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur
- La durée du prêt est de **2 semaines renouvelable 1 fois**
- En cas de détérioration ou de non restitution, le chèque de caution de l'emprunteur sera encaissé
- Les relais se réservent le droit de limiter le nombre de jeux prêtés en fonction des demandes

Tout emprunteur s'engage à se conformer au présent règlement.

St Laurent de Chamousset, le

Signature de l'emprunteur, précédé de la mention « lu et approuvé »